

Compte rendu

Séance du Conseil Municipal

du 19 juillet 2012

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de Christiane HERBET, 1^{ère} Adjointe au Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Martine FAUQUEMBERGUE, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO.

Etaient absents : Yann DELAHAYE, Gary SZUMNY.

Absents excusés : Anny FLINTHAM-WALLET (Pouvoir de vote donné à Christiane HERBET), Chantal BACHELAY, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL.

Monsieur Lionel NORMAND a été désigné secrétaire de séance.

Mme Herbet demande l'autorisation de retirer de l'ordre du jour le point 2 sur la Décision Budgétaire Modificative, en effet le tableau d'amortissement fourni par le délégataire concernant l'assainissement est erroné, des modifications seront apportées pour le prochain Conseil Municipal.

Demande est aussi faite pour retirer le point 4 concernant l'avenant à la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif, cette délibération a déjà été prise lors de la séance du 3 avril 2012.

Le Conseil Municipal accepte les demandes de retrait de point de l'ordre du jour.

1 - Approbation du compte rendu du 31 mai 2012

Sans remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Travaux terrain de tennis, participation du Club de tennis de la Coulée verte

Présentation par Madame Herbet

Les travaux de régénération du court de tennis sont terminés et conformes en tout point au devis signé.

Il convient de délibérer afin de solliciter une subvention du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL (Intervention Directe pour l'Equipement et l'Aménagement Local) pour un montant de 20% du cout total hors taxe.

Et d'autre part, comme il était convenu, il est demandé à l'assemblée l'autorisation d'émettre un titre de recettes au Club de tennis de la Coulée Verte pour la moitié du montant total hors taxe et subventionné, soit 3 338,21€.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces deux propositions.

3 - Convention de mandats avec le Communauté de Communes du Canton de Conty : travaux de voirie

Présentation par Monsieur Normand

Dans le cadre du programme 2012 des travaux neufs de voirie, M ; Normand présente à l'assemblée la convention de mandat à l'assemblée. Les travaux sont programmés pour septembre 2012, ils seront réalisés par l'entreprise STPA et concernent les travaux de bordurage le long de la RD 8 route de Conty. Compte tenu de l'obligation technique de réaliser les travaux au même moment et avec les mêmes entreprises, il est demandé à la commune de donner mandat à la Communauté de Communes pour réaliser la totalité des travaux.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner mandat à la Communauté d Communes pour la réalisation de ces travaux et autorise madame le maire à signer la convention de mandat entre les deux parties.

4 - Modification des statuts Communauté de Communes (assainissement et crèche)

Présentation par M. Normand

Réuni en séance le 28 juin dernier, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la modification des statuts dans le domaine de la compétence optionnelle assainissement collectif et de la compétence facultative crèche.

Le nouvel intitulé de la compétence assainissement collectif incorporera dorénavant l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif.

Quant à la compétence crèche, elle est incluse avec l'organisation et la gestion, la construction.

Après avoir été informé et en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve ces modifications de statut.

5 - Information voirie

Présentation par M. Normand

Vitesse des véhicules route de Beauvais (CD 210) : le conseil général a été sollicité afin de remédier à la vitesse excessive des véhicules qui passent route de Beauvais. Le mardi 10 juillet, le conseiller général M. Loric ainsi que 2 personnes de l'agence routière sont venus sur place afin de faire le point et de présenter leur position. Il semblerait que la route de Beauvais soit hors agglomération car une seule habitation a de sortie directe sur la route, se référant à une circulaire du 24 mai 1972 du Ministère de l'équipement et du logement il faudrait donc revoir l'entrée d'agglomération de Plachy-buyon et la déplacer à l'intersection de la rue Edouard Philogène-Wallet/route de Conty.

Le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération entraînerait une modification de la limitation de vitesse qui passerait de 50 km/heure à 70km/heure.

L'agence routière propose l'installation d'un terre-plein central avec des plots en plastique, aménagement qui fait ralentir la vitesse des véhicules.

Les membres du Conseil Municipal expriment leurs réserves quant au déplacement du panneau d'entrée d'agglomération et décident de laisser en l'état la signalisation existante.

6 - Information intempéries

Présentation par Mrs. Normand et Vorbeck

Suite aux fortes intempéries des mois de juin/juillet le réseau d'évacuation des eaux pluviales a été fortement sollicité. Il s'est avéré que celui-ci a présenté des lacunes, notamment au niveau de l'avenue des mésanges, mais aussi en bas de la clé des champs. La Délégation de Service Public signée avec SPEE prévoit l'entretien et le curage des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, celle-ci a été contactée pour refaire un curage des conduits du réseau d'évacuation (le dernier avait été fait le à la mi-janvier 2012) mais aussi un nettoyage des puits. Des blocs de craie, des graviers et des feuilles ont ainsi été sortis des conduits.

Après inspection il s'est avéré que la couche de craie du puits situé en bas de la clé des champs ne permettait plus une bonne infiltration de l'eau. Un devis va être demandé à SPEE pour l'approfondir.

De plus un curage a aussi été fait dans le réseau d'évacuation d'eau pluviale hors du périmètre de la Délégation de Service Public à savoir route de Conty, rue du Capitaine Hémir Mézan et rue des Clabaudois.

7 - Demande de subvention de l'AS Prouzel-Plachy

Présentation par Mme Herbert

Par courrier en date du 31 mai 2012 le Président de l'AS Prouzel-Plachy sollicite une subvention de la commune pour acquérir un système de relevage manuel des filets des buts. Après délibération le Conseil Municipal se montre prêt à accorder cette subvention sous condition que l'association présente un budget prévisionnel, qu'elle précise le nombre de joueurs de Plachy faisant partie des équipes et transmette le compte rendu de la dernière assemblée générale.

8 - Communications et questions diverses

Présentation par Mme Herbert

- Deux recours avaient été déposés contre le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Madame Herbert informe l'assemblée que le recours déposé par les Consorts Hérent a été rejeté par le Tribunal Administratif d'Amiens par jugement en date du 26 juin 2012.
Par contre celui de M. Huyon Patrick a été retenu. Le Conseil Municipal prend acte et décide de contacter les services de l'Etat pour avis et suite à donner.
- Fibre optique : M. Normand s'est rapproché du Sénateur Dubois afin de savoir quand la fibre optique serait opérationnelle sur la commune. Réponse a été faite que les fourreaux sont passés mais que France Télécom a encore des travaux de génie civil à réaliser à Saint-Sauflieu pour raccorder la commune.
- Le Conseil Général de la Somme a accordé une subvention de 134€ à la commune pour l'organisation du 17^{ème} Marché de Printemps.
- Demande subvention BabyGym
une demande de subvention et de prêt de la salle polyvalente a été faite par Mme TURUT Leila domiciliée à Prouzel afin d'organiser des séances de gymnastique pour les 3/5 ans. Le Conseil ne délibérera sur ces demandes que quand l'association sera créée, qu'un agrément sera accordé, que les statuts et un budget prévisionnel sera fourni.
- Madame Herbert porte à la connaissance du Conseil Municipal l'arrêté préfectoral autorisant les travaux d'aménagement et d'entretien de la Selle et de ses affluents.

- Présentation du projet d'arrêté de SCOT du pays du Grand Amiénois.
- Présentation du rapport annuel du CAUE80.
- Présentation du Bilan d'activité 2011 du Conseil Economique, Social et Départemental.

Sans autres questions et informations la séance est levée à 22h45.